MONDORF-LES-BAINS

FRANCE

SCHENGEN

Gander

R.N. 16

Chemin rural

Rue Ferd Schuman

Rue des Rosiers

Rue Auguste Liesch

Rue John Grün

Rue E. Flammang

Rue Dr Auguste Schumacher

Rue Daundorf

Route de Remich

Avenue Fabert Barron

Avenue Frères Wiesenbach

Avenue Elise Deroche

Avenue Lou Hemmer

Allée Saint-Christophe

Avenue Dr Klein

Avenue Marie-Adelaïde

Rue Michel Redinger

Rue Dr Arnach

Rue Alphonse Diederich

Rue Gr.-D. Charlotte

Rue J. Pescher

Rue Paul Eyschen

Rue de la Résistance

Route d'Esange

Rue de Lodève

Rue John Dollens

Rue du Moulin

Rue Dicks

Rue St Michel

Rue John Grün

Rue Hiel

Avenue des Tilleuls bumelées

Avenue des Bains

Impasse Emile Oesterreich

Am Kiirchefeld

Route de Bunmerange

C.R. 152

Montée Radiguet

Jardin Clara Reinert

Route de Luxembourg

op Rossweiler

a Kikeschband

op Pléinesbongert

op der Héicht

hannert der Kiirch

op Gréissen

am Wisebrill

bei Grémelter

an Dudent

an der Nuechtweed

Gerder Kirelheck

bei der Kirelheck

Kuebenzéien

am Kiirchefeld

op der Klerelheck

LÉGENDE :

Biotopes protégés, habitats protégés et habitats d'espèces protégées - efor-ersa 03.2019 **(à titre indicatif et non exhaustif)**

(art. 17 et 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles)

Biotopes protégés

- Biotopes surfaciques, linéaires et ponctuels

Habitats protégés

- Habitats art. 17
- Habitats art. 17 / 21
- Habitats art. 21

À titre indicatif :

- Parcelles cadastrales / Immeubles (PCN 2017)
- Zones d'habitation du PAG avant refonte
- Périmètre d'agglomération du PAG en vigueur avant refonte
- Limites communales (PCN 2017)
- Limites communes limitrophes (BD-L-TC 2015)
- Courbes de niveaux (BD-L-TC 2010)
- Cours d'eau, cours d'eau enterrés et ruisseaux

sources : ACT

Commune de Mondorf-les-Bains

Étude Préparatoire 1.09.1 - M
Biotopes et habitats protégés
Localité de Mondorf-les-Bains

ECAU Bureau conseil en aménagement et urbanisme

VANDRIESSCHE architectes et urbanistes

DATE: **avril 2019**

ÉCHELLE: **1/9000 (A3)**

N